



Circonscription de La Wantzenau-Rhin

Fiche de poste

CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION (CPC)

Membre de l'équipe de circonscription, le CPC est un formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'inspecteur de l'Éducation nationale (IEN) dont il est le collaborateur.

Son action s'inscrit dans le cadre des programmes et priorités nationales, du programme de travail académique et départemental et des axes de l'action conduite par l'IEN.

La fonction du CPC nécessite une grande loyauté institutionnelle, une grande disponibilité, un sens du contact et des responsabilités.

Conditions requises : être titulaire d'un CAFIPEMF.

Missions (réf : BO n°30 du 23 juillet 2015) :

« Les missions du conseiller pédagogique de circonscription sont principalement d'ordre pédagogique. Elles s'exercent dans trois champs d'action articulés : l'accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école, la formation initiale et continue des enseignants et la mise en œuvre de la politique éducative.

Dans chacun de ces champs, le conseiller pédagogique effectue des tâches dont l'ampleur, la diversité et les modalités dépendent de son contexte d'exercice. »

Pour les écoles :

- Conseiller les équipes dans l'organisation pédagogique et le contenu des enseignements.
- Aider à l'élaboration, au suivi et à la mise en œuvre du projet d'école.
- Accompagner les enseignants dans leur pratique quotidienne en donnant une priorité aux nouveaux enseignants ainsi qu'aux demandes des maîtres confirmés.
- Répondre à toute demande d'aide et de conseil.
- Accompagner les enseignants qui se préparent aux examens professionnels (ex : le CAFIPEMF).
- Soutenir la mise en œuvre d'expérimentations et des dispositifs innovants.

Pour la circonscription :

- Seconder l'Inspecteur chargé de la circonscription.
- S'investir dans le programme de travail de la circonscription.
- Accompagner les enseignants de la circonscription dans le déploiement des formations à distance.
- Accompagner les enseignants débutants.
- Représenter l'IEN dans certaines instances.
- Représenter l'institution auprès des collectivités locales et des associations le cas échéant.

Pour le département :

- Participer à l'encadrement et au pilotage des actions de formation continue dans le département ou à l'INSPE.
- Participer à des groupes de travail pour favoriser la diffusion d'outils pédagogiques.
- Participer aux jurys d'examen et de concours auxquels il est convoqué par la DASEN ou le Recteur.

Compétences attendues :

- Maîtriser les compétences de formateur dans les différents cycles de l'école primaire.
- Posséder une bonne maîtrise des différentes disciplines et de leur didactique.
- Actualiser régulièrement ses connaissances.
- Être capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service.
- Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale.
- Faire preuve de bonnes capacités d'organisation.
- Posséder une idée précise des exigences éthiques, de l'étendue et des limites de la mission.
- Disposer d'aptitudes à l'écoute et à la communication, tout en sachant affirmer les choix institutionnels.
- Maîtriser l'outil informatique pour un usage autonome et les plateformes de formation.

Caractéristiques de la circonscription :

La circonscription de La Wantzenau-Rhin est une circonscription très contrastée, aussi bien dans sa géographie que dans sa sociologie.

La circonscription compte 47 écoles (dont beaucoup fonctionnent en réseaux) et 5 secteurs de collège, allant des zones urbaines aux zones rurales en passant par des zones urbaines. Il existe encore deux écoles maternelles à classe unique et la plus grande école totalise 28 classes et 3 dispositifs ULIS. Les IPS s'échelonnent de 79 à 133.

Hormis le secteur de collège de Herrlisheim, chaque secteur comporte une école dont la directrice ou le directeur sont entièrement déchargés.

La commune de Bischwiller scolarise 20% des élèves de la circonscription. 2 écoles maternelles et 1 école élémentaire situées au cœur du quartier prioritaire Politique de la Ville sont en REP (730 élèves concernés) ; à l'élémentaire, toutes les classes de CP et de CE1 sont dédoublées (16 classes). Tous les élèves de la commune de Bischwiller, de la maternelle au lycée, bénéficient d'un ambitieux Plan lecture.

Par ailleurs, la circonscription de La Wantzenau-Rhin est la circonscription du Bas-Rhin comptant le plus de classes bilingues.